

Avis n° 2026/01
relatif à l'accréditation de
Institut national universitaire Jean-François Champollion
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Nom :	Institut national universitaire Jean-François Champollion
Sigle :	INU Champollion
Type :	Public
Académie :	Toulouse
Sites de l'école :	Castres

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accréditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2020/03-03

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)
Ingénieur diplômé de l'Institut national universitaire Jean-François Champollion, spécialité informatique pour la santé, en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue, sur le site de Castres

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Institut national universitaire Jean-François Champollion ;
- Vu le rapport établi par François HESDIN (membre de la CTI, rapporteur principal), Joël MOREAU (corapporteur), Christophe NAUDIN (expert), Adel ALIM (expert international), Haskyl KHATI--LEFRANCOIS (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 13-14 janvier 2026 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut national universitaire Jean-François Champollion, spécialité Informatique pour la santé, sur le site de Castres	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2030-2031	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut national universitaire Jean-François Champollion, spécialité Informatique pour la santé, sur le site de Castres	Formation initiale sous statut d'apprenti	2026	2030-2031	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut national universitaire Jean-François Champollion, spécialité Informatique pour la santé, sur le site de Castres	Formation continue	2026	2030-2031	maximale

La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école

L'école propose un cycle préparatoire.

Cet avis s'accompagne d'une **injonction** relative à un plan d'actions décrivant les actions mises en œuvre pour revoir les maquettes de FISA afin de revaloriser le nombre de crédits ECTS de la partie entreprise et le nombre d'heures de face-à-face en conformité avec R&O avec une mise en œuvre à la rentrée 2026.

Ce document est à transmettre au plus tard **le 15 juin 2026**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

L'école établira un **tableau de suivi des recommandations** selon le modèle disponible sur le site de la CTI. Ce document est à transmettre **le 15 mars 2028**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école

- Poursuivre ses actions de communication pour développer sa visibilité et sa notoriété nationale et internationale ;
- Poursuivre la structuration de la démarche RSE ;
- Impulser et accompagner la vie associative au sein de l'école ;
- Mettre en place un observatoire de l'emploi genré.

Pour le diplôme d'ingénieur

- Assurer la réalisation semestrielle, et par UE, de l'évaluation des enseignements ;
- Clarifier le guide des études, en le centrant davantage sur la formation d'ingénieur ;
- Poursuivre la mise en œuvre de l'approche par compétences et aller vers une évaluation de celles-ci.

Pour la FISA

- Mettre en conformité la formation d'ingénieur en FISA, concernant le nombre d'heures de face-à-face et la part des crédits ECTS attribués à la formation en entreprise ;
- Renforcer l'exposition des apprentis à la recherche ;
- Mettre en place les trois parcours proposés sous statut étudiant.

Avis pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Institut national universitaire Jean-François Champollion, spécialité Informatique pour la santé - Computing Science and Information Systems for Health	2026	2030-2031

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 13 janvier 2026,

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 3 février 2026.

La présidente
Claire PEYRATOUT

